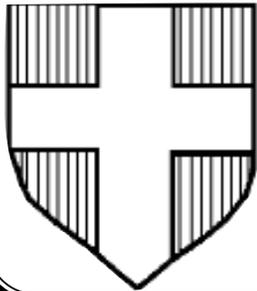


Entre-Nous



à Villebrumier

[HTTP://ENTRENOUS.FREE.FR](http://entrenous.free.fr)



Fête de la Musique,
Audition de fin d'année
l'Ecole de Musique,
Dixième anniversaire
de la Maison de
retraite, Fête votive
avec de nombreuses
animations, Soirée
musicale et gastro-
nomique au
Chateau,...



L'été est passé



...Rentrée des classes et
du Centre de Loisirs,...



Reprise des acti-
vités associatives,
Concours de boule
lyonnaise, Ouverture
de la Chasse
mais aussi Travaux des
champs, poursuite de la
Rénovation la Mairie,
Constructions nouvelles,
Cueillette de champi-
gnons .



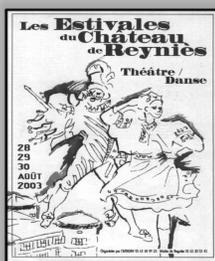
RUBRIQUE À BRAC

Anomalies : Le dernier numéro de notre revue présentait des photos au tramage trop sombre. Cette mauvaise qualité, due à un changement de machine, est évidemment indépendante de notre bonne volonté. Cependant, le responsable de l'impression a promis d'être plus attentif à l'avenir.

Fête votive : Pendant quatre jours, du vendredi 11 au lundi 14 juillet, s'est tenue la traditionnelle fête du village annoncée par la tournée des bouquets les jours précédents. A cette période, se retrouvent depuis des années les mêmes forains. Avec la canicule, la buvette a fait recette ! Le programme prévu a été respecté. Les pétanqueurs ont répondu en nombre aux rendez-vous fixés : 40 doublettes le samedi et 60 le lundi ! La paëlla a été appréciée par des dizaines de gourmands. L'exhibition de modèles réduits, bateaux ou voitures équipés des toutes dernières technologies, a intéressé un public où dominaient les jeunes. La musique et les danses brésiliennes ont fait s'écarter quelques paires d'yeux malicieux. Les orchestres ont rencontré un succès variable auprès des danseurs. Un regret cependant : la disparition des jeux enfantins...

Cocoricó ! : Notre département regorge de vitamines ! Le Tarn et Garonne figure parmi les tout premiers producteurs de fruits du pays : 1er pour la prune de table, 2ème pour le raisin chasselas, la noisette, la pomme et le kiwi, 3ème pour la cerise, 4ème pour le melon...

Théâtre et danse : Cette année, l'Aipadav a organisé sa manifestation annuelle, intitulée cette fois-ci "Les Estivales du Château de Reyniès", les 28, 29 et 30 août. Les spectacles de théâtre et de danse ont fait rimer, fantaisie, charme et poésie avec qualité. Dommage que les orages aient contrarié quelque



peu les représentations programmées en plein air.

Jolies vacances : Durant le mois de juillet, le Centre de Loisirs "Yaka Jouer" a accueilli, journalièrement, en moyenne, une quarantaine d'enfants de moins de six ans. Au cours des activités pratiquées sur place ou des sorties parfois éloignées (lacs de Monclar et de Beaumont, base de Saint Nicolas de la Grave, aquarium de Muret, Jardins de Martel...), l'équipe d'animation a proposé aux bambins des loisirs ludiques de qualité au travers de thèmes comme la fête, la magie, l'eau, le sport ou les animaux de la ferme...



Histoire, musique et gastronomie : L'ADDA (Association Départementale pour le Développement des Arts) que préside Etienne Astoul, a proposé au mois de juillet quatre rendez-vous où étaient associés l'histoire, la musique et la gastronomie. Ainsi, le jeudi 24, plusieurs dizaines de curieux ont visité le château de Villebrumier sous la conduite de son propriétaire, Bernard Laporte. Puis les mélomanes ont écouté le concert donné par le quatuor de saxophones "Diatema". Enfin, les fins gourmets ont dégusté le menu proposé par le chef Alain Blanc qui officie au restaurant "La Cuisine d'Alain" à Montauban.

Boule lyonnaise : Le concours du 13 septembre a mis aux prises 13 quadrettes issues du département mais aussi du club de Carmaux. Après le repas convivial pris en commun, la finale s'est disputée en nocturne devant plusieurs dizaines de spectateurs qui ont apprécié et la qualité du jeu et



la douceur de la soirée. Pour la deuxième année consécutive, Jean Brugnara, villebrumierain mais licencié à Caussade, y participait et a montré ses talents de tireur.

Bienvenue : Pour cette année scolaire, trois nouvelles enseignantes ont pris leur fonction à l'école communale : Sophie Bouzou, Valérie Brunel et Annie Olié. Elles font équipe avec Corine Tornabéné et Claire Tournié qui assure la direction de l'établissement. Toutes cinq accueillent, aidées par le personnel municipal, quelque 120 écoliers de trois à onze ans.

Deux "oui" pour un "nom" : Le samedi 23 août, Carine a dit "oui" à Thomas et réciproquement... Carine est une enfant du pays. Thomas anime le site Internet de notre association. *Entre Nous* adresse au jeune couple ses félicitations, accompagnées de ses meilleurs vœux.

Belle cueillette : Les orages du mois d'août ont permis l'éclosion de beaux spécimens de cèpes. Mais pendant quelques jours seulement.

Il y en a pour tous les goûts : Les associations locales ont repris leurs activités au cours du mois de septembre. Il est possible de contacter leurs responsables pour s'informer des horaires et des modalités de fonctionnement : "Les Fourberies" (atelier théâtre) au 05 63 68 03 28 ; "J'Dance" (gymnastique et relaxation) au 05 63 30 02 21 ; "La Clé des Chants" (chorale) au 05 63 68 06 69.



GUY

COURRIER

"Bonjour à tous nos amis de Villebrumier. Nous nous souvenons toujours de notre séjour chez vous et de votre merveilleuse hospitalité. Merci encore"

ont écrit, en anglais, sur le bulletin d'abonnement à *Entre Nous*, Betty et John Davis depuis Santa Fee au Nouveau Mexique (USA).

LES MESSAGES DU WEB

BODIN Eric - : m.goddier@libertysurf.fr

Pouvez-vous me renseigner... je cherche le nom de l'éditeur des cartes géographiques murales que les plus anciens ont pu connaître dans leur classe. Rappelez-vous, il s'agissait de ces grandes cartes rigides avec des oeilletons pour les accrocher. Merci si vous connaissez la réponse.

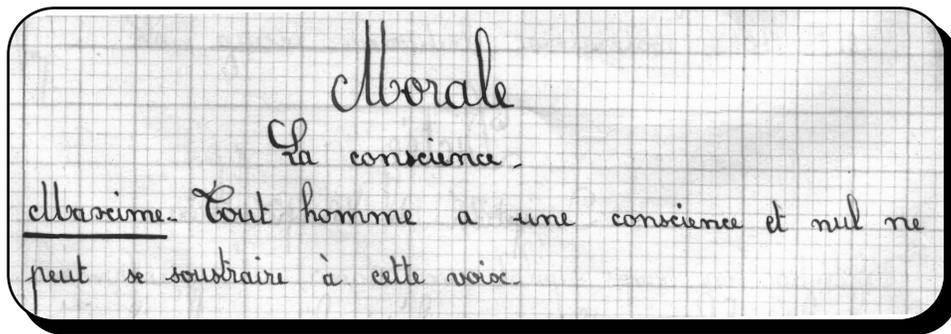
WATRIN Nicole - nwatin@tiscali.fr

Bonjour,
et bravo pour votre site ! cela nous remet la mémoire à l'endroit...

Pourriez-vous me dire si les cartes, comme la musique, sont soumises à un copyright?
> J'en possède qui ont plus de 70 ans et au dos ne figurent parfois que des initiales.
> Selon votre réponse, je pourrais peut-être enrichir votre site avec plaisir.
Bien cordialement.

YEO Brahima - yobrama@yahoo.fr

J'ai été très satisfait du résultat de ma recherche sur les balais de sorgho. Je vous en remercie.



EDITORIAL

Evidemment, c'est la canicule et ses conséquences qui ont dominé l'actualité de cet été. Grâce aux relevés précis et journaliers effectués à Nohic, les précisions données à ce sujet dans ce numéro témoigneront de cette période que tout le monde s'accorde à qualifier d'exceptionnelle.

Mais *Entre Nous* entend rester fidèle à sa vocation de plonger dans l'histoire locale. Une fois encore, plusieurs articles mettent à jour, de façon inédite, le passé de la commune. On devine aisément, au travers des recherches effectuées, le travail et l'intelligence des hommes et des femmes qui ont vécu sur ces terres qui nous sont chères et y ont façonné notre patrimoine.

Qu'il nous soit permis d'avoir

une pensée émue pour ces villageois qui nous ont quittés récemment. Certains étaient des fidèles lecteurs de notre journal et quelques uns avaient même témoigné de leur expérience propre, accomplissant ainsi, modestement, ce devoir de mémoire si nécessaire.

Parmi les projets immédiats de l'association figure la tenue d'une conférence qui traitera de la généalogie. Un autre objectif, plus ambitieux, vise à publier un numéro spécial portant sur Villebrumier durant la Guerre 39/45. A ce propos, toute personne susceptible de prêter des documents ou de donner des témoignages inédits peuvent se faire connaître.

Bonne lecture à toutes et à tous

LO TAMBORINAIRE



Un bel anniversaire

Le mercredi 25 juin, une foule nombreuse (résidents et leurs familles, personnels, élus, intervenants médicaux, partenaires, habitants du village...) a répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité et de la Direction de l'établissement pour fêter les 10 ans de la création de la Maison de retraite. Discours, spectacle de danses, buffet et feu d'artifice se sont succédés pour donner à l'événement un caractère populaire, à la fois sérieux et festif, bien sympathique.

▶ Photos.	1
▶ Rubrique à brac. Courrier	2
Messages du web	3
▶ Edito. Dictons	4
▶ Poésie	5
▶ Glaneuses. Pompier.	6
Aimé Vigouroux	7
▶ Mûriers et soieries	8
▶ Délibérations du Conseil Municipal	11
▶ La cheminée et son contre-cœur	12
▶ Les mesures anciennes	14
▶ Canicule et sécheresse	15
▶ Recettes. Mots croisés	16
▶ Photos souvenir	16

Dictons

Au jour de la Saint Ignace (31/07), moissonne quel temps qu'il fasse.

◆
Août tarit les fontaines ou emporte les ponts

◆
Quand août n'est pas pluvieux, septembre est souvent radieux.

◆
Orages en septembre, neige en décembre.

◆◆◆

Lo parler d'aici

Le parler d'ici

◆
Tu gardes tous ces gosses ? Eh bé, quelle *cloucade* (couvée) tu as !

◆
J'ai un de ces mal de *clusque* (tête) ce matin !

◆
Les châtaignes, il faut les faire *coufir* (mijoter) sous la cendre.

◆
J'ai trop mangé, je me sens *coufle* (enflé).

◆
Celui-là, il m'a *couilloné* (trompé) !

◆
Arrête de *couillonner* (plaisanter) !

◆◆◆

Rendez-vous

C'était, souvenez-vous, près de ce banc vétuste
Où vous êtes passé pour me dire "Bonjour!"
Et quelques mots tout juste
A la fin d'un beau jour

Le vieux banc vous attend, car ce soir c'est la fête.
Venez! Asseyons-nous sous les rameaux tout verts.
Les oiseaux sur nos têtes
Vont donner un concert.



Venez! Nous causerons adossés au grillage
Fléchissant sous le poids du grand rosier grimpant
Dont le tendre feuillage
A des reflets changeants

Peut-être prendrez vous dans votre main la mienne.
Je vous écouterai parler comme autrefois,
Sans les mots qui reviennent
Faire mal quelquefois.

Je n'aurais jamais cru me souvenir encore
Que vous étiez passé, pour me dire "Bonjour!"
Tant de soirs, tant d'aurores
Ont distancé ce jour...

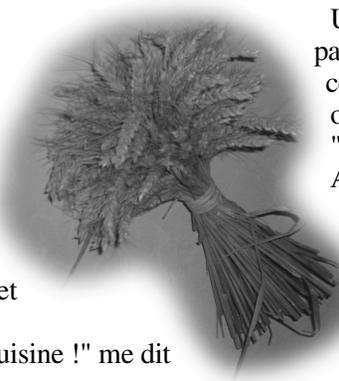
Les glaneuses

Nous sommes fin juin, cette année-ci. Depuis quelque temps, lors de notre marche matinale, nous longeons, près de la maison Roux, un immense champ de blé dur à maturité. Qu'ils sont beaux ces épis qui ondulent et brillent au soleil !

"Voilà la teinte que j'aimerais pour ma cuisine !" me dit Viviane.

Ce n'est pas jaune... Doré ? Non plus... Paille ? Blond?... Comment dire ? De près, nous trouvons la couleur un peu fade. C'est l'ensemble qui est joli.

Nous profitons chaque matin de ce tableau vivant, en regrettant les coquelicots et les bleuets qui l'auraient magnifiquement complété. Mais en 2003...



Un matin, plus de champ de blé : la moissonneuse est passée laissant ça et là d'énormes balles rondes dont la couleur n'a plus grand chose à voir avec celle des épis ondoyant au soleil.

"Et ma cuisine ?"

Au bord du champ, quelques épis ont été épargnés. Nous cueillons chacune un bouquet, Viviane pour essayer de retrouver cette couleur magnifique et moi pour avoir un bouquet de saison.

Sur la route, nous croisons un cycliste : "Enfin, des glaneuses !", s'écrie-t-il joyeusement en levant les bras en guise d'ovation. Dans un grand éclat de rire, nous levons aussi nos bouquets pour répondre à son salut en appréciant vraiment son humour et surtout sa bonne humeur si réconfortante et communicative.

J'ai pensé que ce poète inconnu, sportif et sympathique, méritait bien un petit mot dans *Entre Nous*.

SYLVETTE

Les Sapeurs Pompiers en manœuvre

Ce vendredi 12 septembre 2003, en fin d'après midi, une certaine agitation règne autour de la Gendarmerie : tous les Sapeurs Pompiers de Villebrumier sont présents avec beaucoup de matériel.

Tout avait commencé avec un feu de cuve à gaz extérieure qui s'est propagé dans les bâtiments d'habitation. Rapidement, le FPT (Fourgon Pompe Tonne) fut mis en place avec un établissement de deux LDV (Lance à Débit Variable) en binômes (par deux), chaque homme portant son ARI (Appareil Respiratoire Isolant). Pendant ce temps, montant au premier étage, les autres sauve-



teurs ont trouvé deux victimes qui ont dues être évacuées par l'extérieur du balcon à l'aide du LDS (Lot de Sauvetage, qui comprend harnais, cordage et autres accessoires) et qui, ensuite, ont été prises en charge et soignées par l'équipe du VSAV (Véhicule de Secours et d'Aide aux Victimes).

Cette opération aurait pu être réelle, mais en fait, il ne s'agissait que d'une manœuvre de simulation qui a permis de reconnaître les locaux et d'utiliser, en même temps, différents matériels.

Après deux heures de travail, la soirée s'est terminée par le verre de l'amitié qui a permis aux Sapeurs Pompiers, aux Gendarmes et à leurs familles de se retrouver dans un contexte différent des interventions parfois dramatiques.

Le corps des Sapeurs pompiers manque de volontaires ! Pour tout renseignement en vue de le renforcer, merci de contacter le Chef du centre, **Laurent Orhiac au 05 63 30 51 69.**

Aimé Vigouroux, c'était aussi la mémoire du village

Il est toujours délicat de mettre en exergue les mérites d'une personne récemment décédée, avant tout parce que parler de l'un sans évoquer la mémoire de l'autre peut paraître arbitraire.

Cette précision donnée, la disparition d'Aimé Vigouroux a touché particulièrement l'équipe de notre journal, car il montrait un goût prononcé pour l'histoire locale.

Quand l'association *Entre Nous* s'est constituée, en 1988, le Maire qu'il était alors n'a pas hésité à soutenir ce projet un peu fou de publication trimestrielle qui ambitionnait de mettre en lumière le passé de la commune. Depuis plus de quinze ans, l'aventure continue et le pari est sûrement gagné, même s'il reste beaucoup à découvrir encore.

Aimé Vigouroux aimait évoquer les célébrités qui ont vécu à Villebrumier, que ce soit Jean de Lettes (qui avait fait construire sa maison natale), Pierre Gerla ou Jean De



notamment à propos de la Deuxième Guerre mondiale, période qui avait fortement marqué sa jeunesse. Avec son décès, se tarit une source inépuisable de renseignements et disparaît un fidèle lecteur de notre revue. L'équipe de *Entre Nous* tient à lui rendre un hommage ému.

GUY JAMME,

Président de l'association *Entre Nous*

Marigny... Avec l'aide de spécialistes, *Entre Nous* a retrouvé leurs traces et a vulgarisé leurs vies, comme l'association l'a fait pour d'autres personnages de Saint Théodard, aux abbés Pendaries ou Balthazard...

De plus, Aimé Vigouroux était un témoin précieux, et pourquoi ne pas le dire, la mémoire du village, de ces dernières décennies. Quand on l'interrogeait, il livrait une foule d'informations parfois accompagnées d'anecdotes croustillantes. Ses souvenirs ont alimenté nombre d'articles de notre journal,

Mûriers et soieries



[La sériciculture a un passé florissant en Tarn et Garonne et autour de Villebrumier]

Quelques rappels

Les feuilles de mûrier constituent la nourriture exclusive de la chenille de Bombyx ou Ver à soie. Son élevage était réalisé dans des pièces spéciales appelées magnaneries. Chaque cocon était défilé, en donnant jusqu'à 1500 mètres de fil à soie qui, tissés sur des métiers, donnaient différentes soieries.

Cette production de soie a été très longtemps un monopole, jalousement gardé, de la Chine. Ses soieries étaient expédiées au Moyen Orient et en Europe par les

mythiques routes de la soie. Le mûrier ne fut ainsi introduit en France et dans notre région que vers 1440. Mais ce ne fut qu'à partir du règne du bon Roi Henri, sous l'impulsion du célèbre agronome Olivier de Serres, que la sériciculture s'y développa.

Historique régional : des hauts et des bas

Vers 1750, on comptait 40 000 mûriers en Tarn et Garonne. Cet arbre était très bien adapté à notre climat et à nos terres de boulbènes. Les mûriers sont signalés "dans la plaine de Lizac, dans la région montalbanaise et autour de

Un mûrier séculaire près du Communalet

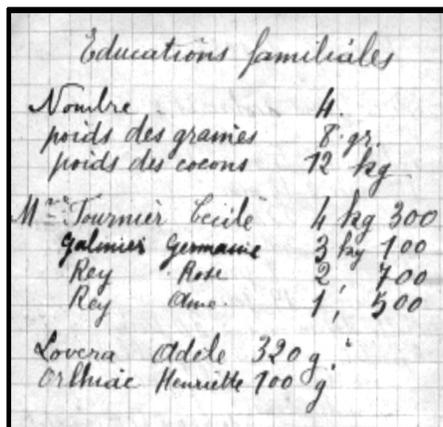
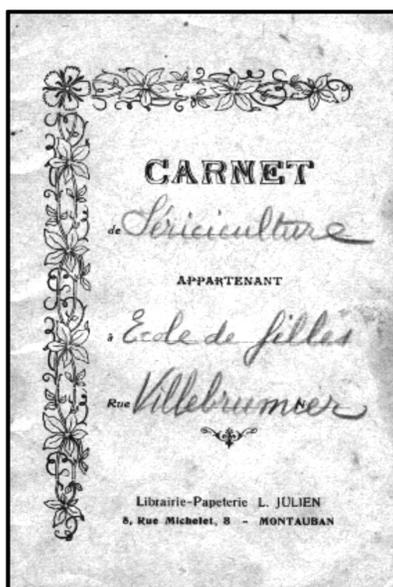
Villebrumier" (1). Et à Montauban on recensait déjà 400 ouvriers soyeux.

En 1773, un montalbanais, Antoine Soulié, imagine un moulinage de la soie, économe en main d'œuvre et améliorant la qualité de la fibre. En 1775, cinq métiers furent créés pour fabriquer des étoffes de soie appelées "raz de saint cyr". A cette même époque, Montauban fournissait, sur 70 métiers à tisser, 12 000 paires de bas de soie vendues dans tout le Sud Ouest.

En 1780, une fabrique de gaze de soie s'installe à Montauban.

La Révolution de 1789 arrête l'élan de la sériciculture dans le Tarn et Garonne : il est conseillé aux paysans d'arracher les mûriers au profit des céréales. Les trois quarts de ces arbres disparaissent. Toutefois, 14 000 d'entre eux échappent à l'hécatombe dans la plaine de Lizac.

Après la tourmente révolutionnaire, certaines régions, comme les Cévennes, se remettent à la culture du mûrier et à l'élevage des cocons. Le Tarn et Garonne connaît un nouvel essor de la production de soie,



avec l'encouragement des autorités. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1842, le Comice agricole de Castelsarrasin décerne une prime à une plantation de 53 000 mûriers. Et Montauban redevient un centre important de filature et de tissage. des primes sont accordées aux éleveurs de vers à soie qui exposent leurs cocons en ville. Si bien qu'en 1847, on récolte dans le département 40 tonnes de feuilles de mûriers et 40 à 50 tonnes de cocons. Mais devant cet essor, le Gouvernement supprime toute prime (l'administration chaotique de notre agriculture est donc ancienne...). Cette décision, à laquelle s'ajoute à partir de 1854 une maladie, la pébrine, porte un coup sévère à l'industrie de la soie. Heureusement, la découverte des causes par notre grand Pasteur permet à la sériciculture de se relever et, en 1870, on compte 6 usines à soie, 140 tours à filer et 268 métiers à tisser à Montauban.

Mais à partir de 1892, une baisse irréversible de cette activité passionnante se déclare à cause de la concurrence des productions de Chine en particulier, exacerbée par les facilités de transport par le nouveau Canal de Suez. En 1903, on ne trouve plus que 150 éleveurs "concentrés autour de Montauban et Villebrumier"(1).

Après 1914, la soie française redevient (très provisoirement) rentable, malgré l'apparition de la soie artificielle. Entre les deux guerres, arrivent de nombreux Piémontais dans notre département. Comme ils connaissent bien cette production, ils s'y livrent par habitude et la sériciculture est à nouveau encouragée. La filière tente de s'organiser, mais les résultats sont décevants.

Durant la dernière guerre, l'élevage du ver à soie était toujours présent à Villebrumier comme en témoigne le carnet de l'institutrice Rose Rey, la mère d'Arlette

École de filles de Villebrumier

Sériciculture

<i>Année 1942</i>	
2 kg 800 cocons à 55 ^f le kg	154
- frais mandat	4,50
recu mandat	749,50
+ prime	150
	<u>299,50</u>
<i>Année 1943</i>	
0 kg 850 cocons à 80% =	68 ^f
+ prime	50
	<u>118</u>
<i>Année 1944</i>	
2 kg 930 cocons à 100% =	293
+ prime	300
	<u>593</u>

Rapport de 1944.

Éducatrices scolaires :

éclosion 5 mai 1944
 1^{re} mue : 14 mai
 2^e : 22 mai
 3^e : 30 mai
 4^e : 8 juin
 montée : 19 juin
 récolte des cocons : 30 juin
 expédition : 3 juillet
 poids : 2 kg 700
 nombre de cocons } de 500 à 600 - petits
 au kg

à M^{me} Lédamine et Prodou
 14. Grand'rac - Lavaur - Comy

en 1943 - 2 élevés 4 gr.
 1944 - 4 élevés 8 gr.

Observations : attrait de la prime
 de laine demandée pour
 les 4 élevés.

Tournou. Cet élevage servait "d'éducation scolaire" et alimentait les élevages de quelques villebrumiérains. La vente des cocons recevait même une prime en nature... ou en laine, très appréciée dans ces moments de restrictions. D'après Sylvette, qui a suivi ces travaux pratiques, le dernier élevage de Villebrumier serait celui de Germaine Galinié, près de la place de la Croix, vers la fin des années 1950.

Après la guerre 39/45, nos agriculteurs se tournent vers d'autres activités, plus rentables, comme l'arboriculture et le tabac, et abandonnent définitivement mûriers et vers à soie.

Souvenirs, souvenirs...

Mais le bruit des vers à soie dévorant les feuilles de mûriers reste présent aux oreilles de plusieurs de nos concitoyens. Ils se rappellent des nombreux mûriers de notre commune situés chemin de Marret, route de Varennes ou dans le champ Coulom près du Communal. On peut encore voir dans nos campagnes quelques vieux mûriers (qu'il serait judicieux de protéger) près des fermes Jourdes et Daures par exemple. Un peu plus loin de nous, restent de très belles allées de mûriers près de Bondigoux ou de Layrac. Ce sont les derniers témoins d'une activité multiséculaire de plusieurs milliers de Tarn et garonnais, éleveurs ou soyeux.

Maintenant, d'autres mûriers agrémentent nos jardins et nous dispensent leurs ombrages bienfaisants. Mais quel dommage qu'ils ne puissent plus participer à la merveilleuse épopée de notre soie naturelle...

JEAN MICHEL AUDY

(1) André Pueyo, "Les petites industries d'un département agricole", Forestié éditeur, Montauban - 1946.

le registre des Délibérations du Conseil municipal

1920-1936

En feuilletant le registre des Délibérations du Conseil municipal, on peut mettre à jour quelques pans de l'Histoire de notre commune. On trouve ainsi quelques informations relatives au patrimoine bâti encore existant ou aujourd'hui disparu. On note aussi quelques vœux ou prises de position qui dénotent l'état d'esprit des édiles de l'époque.

Petites histoires du patrimoine bâti communal

Le pont-bascule

Le pont à bascule du Poids public existe à Villebrumier depuis fort longtemps. Chaque année, le Conseil municipal prend connaissance du bilan. Ainsi, **en 1918**, il est établi que 210 pesées ont eu lieu rapportant la somme de 105 francs répartie pour moitié entre le préposé et la commune.

En avril 1925, la Maison Maurice SERRURIE, 20, rue de la Comédie à Montauban, effectue d'importantes réparations qui ont nécessité 97 heures de travail. La facture s'est élevée à 933 francs, comprenant la main d'œuvre (487,50 f), le montage, démontage et fournitures (300 f), la nourriture et le déplacement (129 f) et enfin la vérification (16,50 f). Pour la petite histoire, il faut noter le différend qui a opposé le réparateur à la municipalité. Dans un courrier daté du **3 janvier 1925**, le premier indique : "Ce travail qui dure depuis plus de six mois aurait dû être terminé depuis longtemps si on avait fait le nécessaire pour changer les madriers pourris". Dans sa réponse, le maire précise : "Tenant compte de votre courrier et de l'avis de M. le Vérificateur des Poids et Mesures, je vous prie de bien vouloir me fixer un prix global". Sous entendu à la baisse...

Le 10 février 1935, l'assemblée communale, après avoir pris des renseignements auprès des municipalités de Corbarieu et de Villemur, décide l'achat et la mise en place d'un pont bascule de 20 tonnes car celui qui existe nécessite à



Le pont bascule

nouveau de grosses réparations. Cette structure, un tablier de 6m sur 2,6 m d'un poids de 4400 kg, est acquise auprès des Etablissements "Successeurs de B. Trayvou et Compagnie" à La Mulatière dans le Rhône, et elle coûte 10500 francs "rendue gare de Nohic (compagnie du Midi)". La construction de l'abri et du cadre de bordure font monter la note à 11285 francs.

La nouvelle équipe municipale dirigée par Ulysse David depuis **mai 1935**, confirme la commande et demande des essais avant de déterminer l'emplacement qui nécessite la somme de 4159,33 F de travaux de maçonnerie confiés à l'entreprise Trémouze située lieu-dit Rastel à Fronton. **Le 5 octobre** suivant, un vote se déroule pour choisir entre deux positionnement possibles. D'un côté, 5 voix se portent sur la proposition de la commission des travaux qui

se prononce pour le maintien de "l'emplacement tel qu'il est quant au sens", ce qui permet de "conserver le local du préposé ce qui sera une économie pour la commune". D'un autre côté, 6 voix soutiennent la suggestion de Antonin Delmas qui "préconise le sens dit en pointe, c'est à dire angle du mur de l'Ecole (Rue Haute) et sortie ouest (Route de la Gendarmerie) ce qui aura pour conséquence la démolition du local".

Le 14 décembre suivant, "les travaux étant terminés", le barème de chaque pesée est fixé :

- voiture à chevaux ou à bœufs : 3 F
- Camion automobile seul : 4 F
- Camion automobile avec remorque : 6 F
- Bétail : 2 F
- Paiement du préposé par pesée : 1 F
- Choix du préposé : Commelongue Paul

Restait encore à régler le camionneur qui a effectué le transport de la livraison: 315 F ont été votés **le 8 février 1936**.

En cette année 1936, le produit du Pont-bascule s'établit comme suit :

- 171 pesées à 3 f soit 513 F
- 37 pesées à 4 f soit 148 F
- 14 pesées à 2 f soit 28 F
- soit 222 pesées pour 689 F

Pour information, durant l'année 45, on a comptabilisé 222 pesées à 4 F, 39 à 10 F, 5 à 20 F soit 266 utilisations pour un apport de 1378 F dont la moitié est revenue au préposé Georges Yèche.

De nos jours, le Poids Public fonctionne toujours : on dénombre 100 pesées en 2000, 120 en 2001 (pour un prix unitaire de 15 F) et 102 en 2002 (à 3 l'une).

Le baraquement salle des fêtes

En date du **17 mai 1931**, le Conseil municipal demande "la construction d'une salle de réunion considérant que" :

- "la commune ne possède aucun préau pour les élèves de l'Ecole de garçons ;
- "lorsque les jours de fête sont troublés par la pluie, la jeunesse ne peut se distraire que dans la salle de la Justice de Paix qui est un local exigü (20 m2) ;
- "Villebrumier ne possède pas de halle, ce qui permettrait de créer un marché, sinon quotidien, du moins hebdomadaire, vu l'affluence actuelle ;
- "la commune ne possède aucun local propre à l'installation permanente ou provisoire d'un cinéma, même approprié à l'enseignement post-scolaire agricole ;
- " Villebrumier étant le siège d'un comice agricole cantonal groupant 120 adhérents qui se réunissent annuellement en un banquet, n'a aucune salle (bal, restaurant, salle commune) permettant d'installer ce groupement le jour du concours agricole ;
- "les réunions publiques ne peuvent se faire que dans un local de dimensions restreintes (salle de la Mairie, Justice de Paix), ayant une autre destination ;
- "la commune comprend un syndicat agricole, une coopérative de battage, une caisse de Crédit Agricole locale, une société de Secours Mutuels et une société sportive et de préparation militaire n'ayant aucun local qui leur soit propre ;



Le baraquement qui a existé entre les années 1930 et 1970

- "la population est en augmentation (516 habitants en 1931 contre 434 en 1926) ;

" des communes, plus éprouvées que Villebrumier par l'inondation, ont compris dans leur plan d'aménagement une "Maison du Peuple ", alors qu'avant le sinistre ces communes n'en possédaient pas ;

- "pour ces motifs, estimant qu'un effort en vue de l'aménagement d'une salle spéciale aux fêtes, réunions publiques, œuvres péri-scolaires, œuvres agricoles et autres, doit être envisagé à bref délai sous peine de diminution morale du chef lieu de canton,

- "émet le vœu qu'une suite favorable soit donnée à ce projet, mais ne pouvant faire face à une dépense telle, demande à monsieur le Préfet de la Haute Garonne, chargé de la Reconstruction de la région sinistrée du Sud Ouest, de bénéficier d'une subvention prise sur les fonds de la souscription nationale" (*suite aux inondations du 3 mars 1930. Ndlr*).

Après plusieurs interventions en haut lieu du sénateur Puis, deux ans plus tard, **le 18 juin 1933**, l'assemblée communale prend connaissance d'une lettre du Ministre qui "attribue à titre exceptionnel pour la somme de 250 francs un hangar métallique situé à Moissac provenant du service des Sinistrés de 1930". La délibération précise :

- "Le hangar sera placé sur la place de la Mairie pour servir de préau, de façon à laisser un emplacement assez vaste pour les fêtes et le comice agricole ;

- "les travaux seront donnés à l'adjudication au rabais après devis de l'Ingénieur principal vicinal ;

- "le paiement sera fait par la vente d'une partie de la rente 4% 1917 que détient la commune". (*ce placement résulte de la cession pour 40 000 francs de la Gendarmerie au département en 1927. Ndlr*)

Cette structure a les caractéristiques suivantes : ossature métallique de 15 m de long sur 8 m de large ; toiture en panneaux d'éverite ondulée à deux pans de 8 m de haut au faîtage reposant sur 7 rangées de pannes de fers laminés ; surface latérale remplie par un cloisonnement de briques hourdies au mortier d'environ 12 cm d'épaisseur ; vitrage sur un pignon et sur une façade de 1,50 m de hauteur à 4 m du sol ; accès par portail en bois de 4 m de hauteur à deux battants de 1,80 m chacun.

Il a été déboursé 283,95 francs pour cet achat. Mais les travaux pour le démontage, le transport, le remontage et le dallage sont évalués à 14 000 francs. Il est décidé de "renforcer le cloisonnement jusqu'à 2 mètres de hauteur" et d'ajouter un enduit, ce qui occasionne une dépense supplémentaire de 2160 francs

Cet équipement servait tout à la fois d'entrepôt pour le matériel municipal (mâts tricolores utilisés pour supporter les illuminations, charreton pour ramasser les ordures, outils divers...), de garage pour les voitures des instituteurs et de

salle des fêtes.

Dans **les années 50-60**, c'est là que se déroulaient les spectacles de Noël donnés par les enfants de l'école. Une estrade avait été aménagée dont le fronton portait l'inscription : "Coopérative scolaire" avec la devise: "Un pour tous, tous pour un". Que de pièces ou saynètes, chants ou prestations musicales collectives au pipo ont été joués sous la direction des enseignants Jean et Marthe Macary ou Georgette Brugnara !

Cet équipement sera démolí au moment de construire la Poste, début des **années 70**. Mais déjà, l'ancienne et éphémère "Ecole d'enseignement rural", qui ne fonctionna que peu de temps, faisait office de salle des fêtes...

Le hangar de la piste cycliste

Le 30 novembre 1933, une lettre de l'Administration "fait connaître que la cession est faite à la commune du baraquement en bois de Reyniès, destiné à être cédé au Sporting Club Villebrumiérain" qui devra l'installer près de la piste cycliste. Pour cette acquisition, les Domaines réclament 383,95 francs.

Cet abri servait d'entrepôt, en particulier, pour les gradins cédés par le célèbre Cirque Pinder. Ces sièges étaient installés à l'occasion de la mémorable réunion cycliste annuelle de l'Ascension à laquelle participaient de grands champions.

Cet endroit constituait, dans les années 50, un terrain de jeux idéal pour les enfants du village. Cette structure fut démolie en 1956 pour faire place au groupe scolaire.

Aménagements et entretien du patrimoine communal

Au fil des années, l'Assemblée municipale est amenée à prendre des décisions en vue d'aménager ou d'entretenir les équipements communaux. Voici quelques dates et délibérations marquantes.

1er août 1920 : emprunt de 10000 francs (dix mille) amorti en 30 annuités pour trois projets :

- "érection d'un Monument commémoratif pour les Morts de la Grande Guerre" (4500 F), dressé par M. Sentis. Deux ans plus tard, 4500 F seront nécessaires pour divers aménagements (pose de la grille, surélévation et dallage)



Ancienne façade de la gendarmerie

- "transformation des bornes fontaines (devis de 3000 F mais 300 F de dépenses)

- "refonte d'une cloche fêlée" (coût : 2000 F)

4 décembre 1927 : décision de construire un préau à l'Ecole de filles (*aujourd'hui "Maison des Associations"*) grâce à une subvention de 300 f.

20 mai 1928 : décision d'aménager un abri pour le corbillard (attenant à l'église) "afin d'éviter toute discussion avec le desservant". Le devis se monte à 1500 francs.

juin 1932 : demande de subvention pour réparer "le clocher menaçant ruine dans son pinacle" et pour l'achat pour les Ecoles publiques, de 8 tables-bancs à 2 places auprès de la Maison Hébert à Viré-les-Mâcon (Saône et Loire) pour 1160 F "rendues franco de port gare de Nohic"

Mars 1936 : rupture d'une poutre de la Mairie: accord pour une subvention de 450 F.

Juin 1936 : restauration de la façade de la Mairie : coût 1500 f, peinture comprise.

Cession de la Gendarmerie

8 mai 1927 : avis favorable pour que le Conseil Général achète à la commune la caserne de gendarmerie au prix de 40000 francs (quarante mille), fonds qui seront placés : 2000 f en rente 4% 1917 et le reste au compte de Trésor.

Cet argent servira par la suite à financer certains projets.

Voeux divers

A propos de la modification de la structure du canton,

31 mars 1927 : avis favorable à l'unani-

mité à la demande des Conseils municipaux de Nohic et d'Orgueil de voir rattacher leur commune au canton de Villebrumier. Concernant le souhait de rattachement au canton de Monclar de Quercy formulé par les élus de Verlhac-Tescou, l'avis est aussi favorable mais "à condition que Nohic et Orgueil soient intégrés au canton de Villebrumier".

Ces suggestions n'ont jamais abouti.

A propos des vacances scolaires

La Commission de l'Enseignement à la Chambre des Députés a consulté les assemblées élues à propos d'un projet visant à avancer les vacances scolaires dans les écoles primaires en juillet/août au lieu d'août/septembre.

En date du **25 février 1934**, le Conseil municipal "émet le vœu qu'il n'y ait pas de modifications apportées". Il énumère les raisons qui ont motivé cet avis :

- "les travaux saisonniers tels que garde des animaux ou vendanges ont lieu en septembre ;

- "durant le mois de juillet, les enfants ne sont d'aucune utilité aux travaux de la maison surtout avec l'usage des machines ;

- "la main d'œuvre enfantine appréciée dans la période des vendanges, serait cause que les enfants d'âge scolaire seraient employés à ces travaux malgré l'ouverture des classes, ces enfants perdraient de ce fait un mois d'enseignement".

enquête de GUY

La cheminée et son contre-cœur

La cheminée apparaît dans l'architecture occidentale du XII^{ème} siècle, composée d'un âtre surmonté d'une hotte et d'une trémie de tirage. Elle remplace les braséros mobiles et les feux qu'on allumait au centre d'une pièce, les fumées s'évacuant par une ouverture au plus haut de la salle. Dans les monastères, il n'y avait qu'un local chauffé par une cheminée, appelé "le chauffoir", à la disposition des moines pendant l'hiver.

Dans nos campagnes, jusqu'au début du XX^{ème} siècle, la vie se passait dans la maison autour de la cheminée placée dans la pièce principale, la cuisine. La cheminée ronflait du matin au soir, à la grande joie des enfants. Le feu rythmait la vie des gens. L'allumer était le premier travail de la maîtresse de maison et l'éteindre le dernier avant de se coucher. A la crémaillère, on suspendait des chaudrons de fer ou de cuivre où chauffait l'eau et où cuisait la pâtée du cochon. Dans les "topins", les pots de terre vernissée, mijotaient à feu doux sur la braise des ragoûts savoureux. Pour activer le feu et pour le ranimer, on utilisait les pincettes et l'inévitable soufflet. On récupérait les cendres du foyer pour fumer le jardin, ça remplace l'azote et la potasse. Il en était de même pour faire la lessive. L'hiver, la veillée se passait devant la cheminée, les vieux assis dans le "cantou".

La cheminée actuelle comporte un



Dans une maison de Villebrumier, cheminée traditionnelle garnie de quelques accessoires

foyer ou un âtre, un manteau avec tablette et linteau qui fait saillie dans la pièce, monté sur deux jambages. ans la partie supérieure se trouve l'ébrasement placé au-dessus du contre-cœur, pièce en fonte.



Les contre-cœurs

Ce sont des plaques de cheminée ornées de figures décorées de scènes diverses, placées verticalement contre la paroi du foyer. Jusqu'à la fin du XV^{ème} siècle, quand le Moyen Age agonise, les cheminées sont hautes, belles mais souvent nues, sans ornementation. Il faut attendre les règnes de Charles VII et de Louis XII pour voir, en France, les reliefs et moulures courtiser le feu. L'appareillage est la pierre, la brique et le bois. Les contre-cœurs apparaissent d'abord dans les Flandres et en Allemagne. Les progrès de la fonderie généralisent rapide-



ment la plaque qui devient objet courant du foyer dès le XVI^{ème} siècle. La fonte faisant rayonner la chaleur, elle est ornée par souci d'esthétique.

L'art des plaques

Dès la Renaissance, il existe des grandes compositions au relief vigoureux et au dessin savant. Ce grand art de la fonderie atteindra son apogée au XVIII^{ème} siècle. Sous la Révolution, elles se couvrent de drapeaux, bonnets phrygiens et la Terreur va mettre au piquet les plaques qui arborent des blasons et autres figures de la science héraldique rappelant trop l'Ancien Régime.

L'éducation par le feu

Les flammes, en dansant durant des années devant ces plaques sorties de la fonderie lorraines ou catalanes, découvrent la connaissance pour les hommes des motifs à caractères religieux, grands thèmes de l'Ancien Testament et des Evangiles, puis les grandes allégories, la guerre, la paix, la justice, les grands sentiments. Une initiation aux arts, la musique, la danse, les grands moments de la mythologie. En Histoire, les plaques racontent les batailles, évoquent les portraits des rois et des empereurs. Pendant une partie du XVIII^{ème} siècle, elles évoquent surtout des scènes champêtres et bucoliques.

IDÉAL BÂCHES
Stores - Bâches - Auvents -
Couvertures piscine été, hiver
Kit piscines démontables
Produits piscines
Successeur de Mr Taste
MICHEL MONRUFFET
82 370 Villebrumier
☎ 05 63 68 04 29 / Fax 05 63 68 01 50

les Courses du jour **Utile**
Superette
M & D FAURE
Place de la Mairie
82370 Villebrumier
05 63 68 04 59

Les compagnons des contre-cœurs

Les accessoires dans la cheminée sont nombreux:

les chenets ou chiens de feu pour tenir les bûches



les hâtiens ou chenets de cuisine munis de crochets pour placer les broches à rôtir

les landiers : chenets très hauts, comportant des crochets et une coupe où l'on posait les bols de soupe

les marmousets : tout petits chenets apparus au XIXème dont la tête est dorée

les trépieds : grille montée sur trois pieds pour poser les récipients

la crémaillère : ustensile fixé dans la cheminée pour suspendre des marmites et des chaudrons

les pincettes qui permettent de déplacer les braises, les bûches et le bois

la balayette : petit balai pour repousser les cendres

la pelle à feu sert à ramasser les cendres

le soufflet sert à activer le feu

la broche : barre de fer pour faire rôtir la viande

le tourne-broche : mécanisme servant à faire tourner la broche à rôtir

la pare-étincelles : écran placé devant la cheminée pour limiter le rayonnement de



L'immortalité du Phénix et du feu

la chaleur.

YVES

Les mesures anciennes

En 1780, l'écolier échappait aux problèmes de robinet, de trains qui se croisaient, et le temps mis par un Airbus pour aller de Nohic à Tokyo ne le préoccupait guère... Mais quand le maître dictait : " Un agriculteur a un champ carré de 200 toises, 120 pouces, sis à Villebrumier, qu'il souhaite échanger contre un champ sis à Moulis... ", l'élève devait rêver de mesures enfin simples et valables partout dans le monde (sauf en Angleterre bien sûr).

Quelles étaient ces mesures dont subsistent quelques souvenirs un peu désuets, variables d'un canton à l'autre, donc bien peu pratiques pour les échanges entre régions ?

Mesures linéaires

On comptait généralement en toises qui se divisaient en 6 pieds. Chaque pied valait 12 pouces, le pouce 12 lignes et la ligne 12 points. La toise égale 1,249036 mètre et le pied est de 0,324839 mètre. On note encore l'aune de Paris (1,1883859 m), la canne de Toulouse (1,796091 m) celle de Villebrumier (1,8225918 m),

celle de Montauban (1,840757 m)...

Mesures de superficie

On peut, logiquement, élever la mesure linéaire au carré et l'on obtient la toise carrée (qui s'écrivait quarrée) qui vaut 3,798 m². De même, on dit pied quarré, pouce quarré ou ligne quarrée... On trouve bien sûr la canne quarrée de Toulouse (3,270988 m²), de Villemur (3,321840 m²), de Montauban (3,387 m²).

Les mesures agraires sont différentes, sinon ce serait trop simple ! On utilise la perche quarrée (0,09879 m²), l'arpent (56,903352 ares), la place (2,37097 ares) ou le cazaux (14,22584 ares)... Dans le canton de Montesquieu-Volvestre, on se sert de la stérée (56,903352 ares).

En fait, l'arpent prend des valeurs différentes selon le lieu : celui de Villebrumier vaut 60,590932 ares, celui de Moulis 61,305134 ares, celui de Corbarieu 55,491859 ares, celui de Reyniès 54,661391 ares... Citons par ailleurs pour mémoire la stérée de Montauban (50,383 ares),

"Tables de comparaison entre les mesures anciennes et le nouveau système métrique pour le département de la Haute Garonne", ouvrage publié par ordre du Préfet chez Veuve Douladoure, imprimeur-libraire à Toulouse en l'An X de la République

Dans les ci-devant cantons de Villemur et Villebrumier, la bûche est de 5 empanns et 1 tiers; le bûcher ou canne a 8 empanns de longueur sur 8 empanns de hauteur.

		Mètres.	m. q.	} Stères.
Longueur du bûcher..	8 empanns.....	1,8226	3,3219	
Hauteur du bûcher..	8 empanns.....	1,8226	m.	
Longueur de la bûche.	5 empanns et 1 tiers.....	1,2145		4,0344

Dans le canton de Villebrumier, le setier ou sac contient 4 razes ; la raze contient 8 boisseaux, qui se divisent en demi, en quarts, etc...

Poids du décalitre.		ÉLÉMENTS.			Raze.	
148353 grains.		1 décalitre..			0,39427089	
		1 hectolitre..			0,98567722	
Litres ou Pintes.	Seriens anciens.	Razes.	Boisseaux.	100. ^{es}	Prix du setier.	Prix de l'hectolitre.
1.....	0..	0..	0..	31	à 1 sou.	0. 04, 86
2.....	0..	0..	0..	63	à 2 s.	0. 09, 73
3.....	0..	0..	0..	94	à 3 s.	0. 14, 59
4.....	0..	0..	1..	26	à 4 s.	0. 19, 46
5.....	0..	0..	1..	57	à 5 s.	0. 24, 33
Décaltres ou Boisseaux nouv.					à 6 s.	0. 29, 18
1.....	0..	0..	3..	15	à 7 s.	0. 34, 05
2.....	0..	0..	6..	30	à 8 s.	0. 38, 92
3.....	0..	1..	1..	46	à 9 s.	0. 43, 79
4.....	0..	1..	4..	62	à 10 s.	0. 48, 67
5.....	0..	1..	7..	77	à 15 s.	0. 73, 00
Hectolitres ou Setiers nouv.					à 1 liv.	0. 97, 35
1.....	0..	3..	7..	54	à 2 l.	1. 04, 70
2.....	1..	3..	7..	08	à 3 l.	2. 02, 05
3.....	2..	3..	6..	16	à 4 l.	3. 09, 40
4.....	3..	3..	5..	24	à 5 l.	4. 16, 76
5.....	4..	3..	5..	32	à 6 l.	5. 24, 10
6.....	5..	3..	4..	41	à 7 l.	6. 31, 45
7.....	6..	3..	4..	50	à 8 l.	7. 38, 80
8.....	7..	3..	3..	59	à 9 l.	8. 46, 15
9.....	8..	3..	3..	68	à 10 l.	9. 53, 50
1 Kilolitre ou Muid.	9..	3..	3..	77	à 11 l.	10. 60, 86
1 Myrialitre.	98..	2..	2..	16	à 12 l.	11. 68, 20
10.....	985..	2..	5..	67	à 13 l.	12. 75, 55
					à 14 l.	13. 82, 90
					à 15 l.	14. 90, 25
					à 16 l.	15. 97, 60
					à 17 l.	16. 104, 95
					à 18 l.	17. 112, 30
					à 19 l.	18. 119, 65
					à 20 l.	19. 127, 01

l'eminée de Pompignan (42,077514 ares), la dinerade de Saint Nicolas (38,436867 ares) et la concade du Montet (98,80442 ares)

Mesures de solidité

On élève les mesures linéaires au cube et l'on obtient ainsi la toise cube (7,403887 m3) qui valait pour tout le monde, avec le pied cube, le pouce cube, la ligne cube, le point cube...

Mesures de capacité pour le grain

Là encore, chaque canton avait ses mesures. Pour Toulouse, on

trouve le setier (0,932609 hl), la pugnère (2,331 dl) ou le boisseau (0,7286 l)... A Villemur, le boisseau vaut 0,7926 l, la raze 2,5363 dl et le setier 1,0145 hl...

Pour le vin, les mesures pour la vente au détail sont la péga (3,1683 l), contenant 8 uchaux. On peut utiliser le quart (0,9301 dl), la pinte (1,4555 l), la juste (1,5234 l), le pot (1,7443 l), le petit (3,8138 dl) et le pouchou (6,3118 dl)...

A la Révolution, on a donc une mosaïque de mesures héritées de siècles d'usage et spécifiques à chaque région. Certains Cahiers de

Doléances demandent une sérieuse clarification et simplification. Ce sera l'un des mérites des gouvernements d'après 1789 de définir de nouvelles mesures basées sur le mètre. De 1792 à 1799, les savants Machain et Delcambre ont soigneusement mesuré le quart du méridien terrestre de Dunkerque à Monjou (près de Barcelone) : le mètre sera la dix-millionième partie de la distance calculée et équivalait à 3 pieds, 0 pouce, 11 lignes et 296 millièmes de ligne. En 1799, Janneti forgea le mètre étalon, barre de fer en X en platine irridié, bien connu de tous les écoliers... ou potaches !

C'est à partir de cet étalon que vont être déterminées diverses mesures du système actuel avec, progrès évident, l'adoption du système décimal que même les Anglais ont fini par adopter !

Pourtant, certains ne sont pas trop enchantés de cette nouveauté fort perturbatrice à leur goût. Nous qui avons dû nous adapter aux Nouveaux Francs et à l'Euro les comprenons un peu ! Avant l'application des nouvelles mesures à compter du 1er Vendémiaire An 10, le gouvernement de l'époque, bon prince (si l'on peut dire !), accepte l'utilisation des termes anciens et donne des tables de concordances entre anciennes et nouvelles mesures.

D'anciennes mesures subsistent encore de nos jours, mais sans grande précision : on peut se payer une pinte de bon sang ou se contenter d'un doigt (1 cm) de liquide. ... Et notre écolier dans tout ça ? On lui a finalement octroyé un délai et on a décidé d'attendre 1866 et Victor Duruy pour inventer le Certificat d'Etudes...

PATRICIA COIFFURE
Dames - Hommes - Enfants
Journée continue
Rue Haute
82370 Villebrumier
☎ 05 63 68 06 40

SARL Néné
BOULANGERIE
PÂTISSERIE
Rue Haute 82 370 Villebrumier
☎ 05 63 68 05 13

Jean-Pierre TAILLADÉ
ARTISAN PEINTRE
RETEVEMENTS SOLS ET MURS
PAPERS PEINTS, VITRERIE
IMPRÉFABRICATION DE FACADES
☎ 03.68.04.53 — 82370 VILLEBRUMIER

Canicule et sécheresse

d'hier à aujourd'hui...

L'été 2003 restera dans les annales à cause des records de chaleur et de leurs conséquences.

Pour avoir une idée précise des températures torrides qui se sont manifestées, *Entre Nous* a contacté Jean Pierre Turroques, agriculteur à Nohic, qui est correspondant de l'Association Climatologique de la Moyenne Garonne. A ce titre, il est muni d'une mini station météo et il note deux fois par jour plusieurs données, parmi lesquelles les hauteurs des précipitations et les températures sous abri, minimales de la nuit et maximales de la journée.

S'agissant de ces dernières, en juin dernier, ont été comptabilisés 21 relevés au-dessus de 30° dont 7 supérieurs à 35° avec un maximum de 39° le dimanche 22 et un minimum de 23° le jeudi 5. Avec 24,7° de moyenne, les températures de ce mois se sont situées à 5 ou 6 degrés au-dessus des normales saisonnières. En juillet, on en a dénombré 20 au-dessus de 30° dont 7 supérieurs à 35° avec un maximum de 39° le dimanche 13 et un minimum de 24,5° le jeudi 3. En août, on en a repéré au moins 22 au-dessus de 30 dont 7 entre 35 et 39 et 7 autres supérieurs à 40° avec un maximum de 42,5 le lundi 4 (jour où la station de Météo France de Montauban a enregistré 41,8°, température maximale depuis sa création) et un minimum de 25,5 le dimanche 31 (il manque 4 relevés entre le 19 et le 22).

9 fois seulement les températures se sont situées au-dessous de 15° durant ces trois mois : 3 nuits en juin, 5 en juillet et 1 en août où le thermomètre marquait 12° le vendredi 1er.

Les précipitations ont été rares et

faibles : 4 fois en juin et 1 fois en juillet pour un total, à Nohic, de 22 mm.. Comme un déficit de pluie s'est creusé depuis la mi-mars, la sécheresse a sévi, même si, aux dires des spécialistes, les nappes phréatiques étaient à un niveau satisfaisant grâce à un hiver pluvieux.

A la mi-juillet, le Tarn ne débitait que 15 m³ par seconde, ce qui est très peu. Entre le 7 et le 31 août, il est tombé, à Nohic, 70,5 mm sur sept jours différents. A Villebrumier, des orages ont éclaté et les millimètres de pluie se sont accumulés plus ou moins nombreux suivant l'endroit : 20 le 7 en soirée, 50 dans la nuit du 16 au 17, puis encore le 28...Le vent a bien occasionné quelques dégâts, mais qui n'ont heureusement rien à voir avec ceux constatés du côté de Villemur, Fronton, Grisolles ou Grenade où des grêlons énormes ont sérieusement abîmé les biens et les cultures.

Les vendanges ont débuté très précocement, dès la mi-août, aussi bien dans le gaillacois que dans le frontonnais, ce qui ne s'était pas produit depuis 1949.

Pour autant, par le passé, notre région a connu des périodes de fortes chaleurs et de sécheresse. En consultant l'ouvrage de Marcel Delbouys "Roman d'un village à travers les âges", et en se référant aux articles parus dans la presse locale, on relève, s'agissant de notre contrée :

- **1991 et 1990** : forte sécheresse
- **1989** : année la plus sèche depuis 40 ans ; record pour le débit de la Garonne le plus faible

○ **1983** : le seuil de 30° (au-dessus duquel on parle de "canicule") a été dépassé 22 fois

○ **1976** : grande sécheresse

○ **1967** : année la plus sèche dans le Tarn et Garonne

○ **1949** : année la plus chaude du XXème siècle (au cours de ce siècle, les températures moyennes ont augmenté de 1° en France et de 0,6° sur la planète).

○ **1928** : un chroniqueur a pu noter (reporté par La Dépêche) : "La très forte chaleur a commencé le 27 juin. Depuis le 1er juillet, elle est épouvantable, le thermomètre marquant constamment 36° bien à l'ombre. Le 2 août, il n'était pas loin de 38°. Pas une goutte de pluie entre le 15 mai et le 24 août, soit 80 jours consécutifs. Le blé donne à peine la moitié de la récolte, le millet (en fait, le maïs) est rôti sur place. Les prix atteints par les légumes et les fruits sont inimaginables : la livre de haricots se vend 3 francs, celle de pommes de terre 1,25 F ou 1,50F, celle des prunes 4 à 5 F. La salade vaut 2 F, le chou 5 F, le citron parfois 3 F..."

○ **1923** : le 8 août, on a relevé la température record de 44 ° à Toulouse (record inégalé à ce jour)

○ **1788** : début de la sécheresse en avril, destruction de la récolte de vers à soie en mai par le Vent d'Autan ; orages destructeurs le 27 juin, 10 et 11 août, 5 et 6 septembre.

○ **1773** : année de terrible sécheresse

"Il faut prendre le temps comme il vient" dit le proverbe...

enquête de GUY

SUD MÉDIC

Tout l'appareillage pour le confort du malade et de l'handicapé

82 370 Villebrumier

☎ / Fax 05 63 68 06 07

CARROSSERIE RIVIERE - PAVAN



Avenue Jules Ferry - 82370 REYNIES
Téléphone : 05 63 30 16 50
Fax 05 63 30 16 50

Boucherie - Charcuterie maison
Traiteur - Conserves maison
JEAN-CLAUDE FONTORBES
Place de la Mairie
82370 Nohic
☎ 05 63 68 06 99
Ouvert le dimanche matin

LA RECETTE D'ANDRÉE

CARRÉ DE PORC À L'ANDALOUSE

◆ Faire dorer un carré de porc dans une sauteuse avec 4 cuillères à soupe d'huile d'olive. Saler et poivrer. Ajouter une cuillère à soupe de paprika, 60 grammes de concentré de tomate et 150 grammes de lardons fumés.

◆ Poursuivre la cuisson à feu vif 5 minutes, puis déglacer avec une cuillère à soupe de Porto rouge, un verre de vin blanc et un verre d'eau..

◆ Ajouter dans la sauteuse 100 grammes d'olives noires et 800 grammes de pommes de terre épluchées. Couvrir et laisser mijoter 1 heure 15 à feu doux.

- 1 carré de porc
- 4 c. à s. d'huile d'olive
- 1 c. à s. de paprika
- 60 g de concentré de tomates
- 150 g de lardons fumés
- 1 c. à s. de Porto rouge
- 1 verre de vin blanc
- 1 verre d'eau
- 100 g d'olives noires
- 800 g de pomme de terre
- sel
- poivre

LA RECETTE DE MÈRE-GRAND

LA PÂTE DE GELÉE DE COING

◆ Cueillir en octobre les coings bien jaunes, c'est à dire bien mûrs.
◆ Les essuyer avec un torchon sans les laver (on peut aussi les éplucher). Les couper et garder les graines.

◆ Mettre les morceaux de coings dans une marmite à confiture, les recouvrir d'eau.

◆ Faire cuire le tout (chiffon et coings) à peu près 20 mn après ébullition.

◆ Tamiser à travers un torchon pour récupérer d'un côté le jus et de l'autre la purée de coings à passer, si nécessaire, au presse-purée.

◆ Peser le jus et y ajouter autant de poids de sucre.
◆ Pour obtenir la gelée, continuer la cuisson de ce jus jusqu'à diminution d'à peu près 1/3.

◆ Mettre en bocaux.

◆ Pour fabriquer la pâte, transférer la marmelade dans une autre marmite pour la faire cuire avec 500 ou 600 g de sucre par kg de fruit (ou plus, suivant les goûts). On peut ajouter du citron ou des bâtons de vanille pour la parfumer. La remuer sans discontinuer sur le feu jusqu'à ce qu'elle soit d'une couleur un peu brune et s'attache à la spatule.

◆ Etaler la pâte dans un plat sur 3 ou 4 cm d'épaisseur pour pouvoir la découper, froide, en tranches.

LES MOTS CROISÉS DE PIERRE

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

HORIZONTALEMENT -1. Met de l'hiver dans le jardin -2. Pas très sociable -3. Romain presque rond. Jeu de tennis. Défunte administration -4. Met l'orchestre d'accord. Roulé. Cheveux rebelles. Dieu caniculaire -5. Permet de planer. Tsar de Bulgarie -6. Partenaire européen. Epince -7. Pourtant souhaitées abondantes à la campagne. Cardinal de Lorraine -8. Plus très libres. Seigle pourrant sur les toits -9. Direction. Marque l'égalité. Note -10. Réjouit le cabot. Dans l'âge tendre et l'âge ingrat.

VERTICALEMENT -I. Démoralise le conférencier -II. Cause -III. Ville de fouilles. Se promène en sulky -IV. A éviter en bord de mer. Agence spatiale européenne -V. Ne peut s'envoler. Clope dangereuse -VI. Embellit la mariée. Mer bretonne -VII. Dans. Réunions d'étoiles. Toute la rose... des vents -VIII. Fagotées -IX. Roi de Thèbes. Province de l'Inde -X. Sigle universitaire. Vraiment bon père -XI. Vieille citron. Conséquence de l'usage -XII. Chante quand il est fauché.

Solution du numéro précédent

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
1	D	E	T	O	U	R	N	E	M	E	N	T
2	E	N	U	C	L	E	A	T	I	O	N	S
3	C	R	A	C		I	I		S	E	A	
4	O	A	S	I	E	N	S		A	I		R
5	L	I		T	U		S	A	I	N	T	E
6	L	E	S	A		N	O	U	R	E	E	V
7	A	S	I	N	I	E	N	S		S	O	I
8	G		T		V	A	S	T	E		R	T
9	E	V	O	E		N		E		A	B	C
10	S	O	T		S	T	E	R	E		E	H

MACONNERIE
RENOVATION CARRELAGE

MOTTO Thierry

Rue du Four
82370 Villebrumier

TEL:06.10.56.00.59



Bar - Tabac - Presse - Jeux

LE TEMPS
DES COPAINS

Rue Haute
82370 Villebrumier

☎ 05 63 68 04 38

CHRISTY'DOG
TOILETTAGE



Accessoires & Produits de Toilette

☎ 05 63 68 04 38

Rue de la Chapelle - VILLEBRUMIER

Souvenirs du "Ranch des Copains"

Salle Lacaze - année 1964



de gauche à droite

*Guy Jamme, Simone Di Santolo,
Michel Agard, Christiane Agard*

Marie Fusari, Claude Laks



de gauche à droite

Michel Agard, Kléber Jamme, Yves Mouysset



de gauche à droite

*Kléber Jamme,
Marie-Thérèse Blanc,
Claude Laks,
Christiane Agard,
Marie Fusari,
Yves Mouysset*

En 1964, des jeunes du village (une douzaine...) s'étaient regroupés pour jouer des pièces de théâtre avec l'aide de quelques adultes comme Maurice Montet, Georgette Brugnara, Aurélie Agard, Michelle Blanc... Ils ont donné deux représentations à Villebrumier, une à Albias et une autre à Tauriac.